

# Référent déontologue Bilan 2020

## La référente déontologue du cdq69

Élise Untermaier-Kerléo Maître de conférences de droit public

Depuis 2020, le rôle du référent déontologue a évolué. Institué pour conseiller et accompagner les agents, le référent peut désormais être sollicité par l'autorité territoriale (AT) dans les cas prévus par la loi du 6 août 2019, dite loi TFP (cf. fiche mission AT sur l'extranet).

À l'issue d'une 3<sup>è</sup> année d'activité, la référente déontologue désignée par le Président du cdg69 dresse un bilan des saisines qui lui ont été adressées par les agents (75) et les employeurs (10) de la fonction publique territoriale.

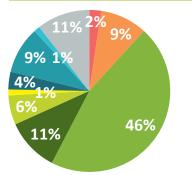
#### LOCALISATION DES 85 SAISINES EFFECTUÉES **SUR L'ANNÉE 2020**



Territoire desservi : outre l'ensemble des collectivités affiliées du Rhône (20 saisines\*) et 8 de ses collectivités non affiliées (21 saisines\*), les cdg de la Haute-Loire et de l'Isère ont confié au cdq69, depuis 2019, la mission de référent déontologue.

Sur les 85 saisines, 9 étaient irrecevables.

### RÉPARTITION DES 85 SAISINES PAR THÉMATIQUES par l'AT:



Une part importante des

sur le cumul d'activités

ou reprise d'entreprise ou

saisines d'agents porte toujours

(activité «accessoire», création

Départ dans le secteur privé par les agents : Cumul d'activités

Cumul d'activités

Départ dans le secteur privé Impartialité et lutte contre les conflits d'intérêts

Inéligibilités et incompatibilités

Réserve et confidentialité

Obéissance hiérarchique et loyauté

Procédure disciplinaire

Demandes irrecevables

d'activités, production d'œuvres de l'esprit, gestion du patrimoine familial ou personnel).

Pour l'AT, la prédominance concerne le départ dans le secteur privé.

#### **MODALITÉS DE SAISINE** DU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE



\* Un entretien téléphonique ou dans les locaux du cdg peut également être proposé.

#### UN DÉLAI DE RÉPONSE COURT





Les réponses les plus rapides (moins de 3 jours) portent essentiellement sur le cumul d'activités.

Intégralité du bilan 2020, fiches missions, fiches pratiques et FAQ Retrouvez le tout sur notre site extranet, rubrique « Déontologue »